

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2016)
Heft: 321-322

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, le moins peuplé de Suisse, compte paradoxalement le plus fort taux d'acceptation des recrues dans l'armée, avec un taux de 76,4 % l'an dernier. Selon le DDPS, 75,4 % des 38 179 candidats suisses l'an dernier ont été acceptés.

■ La frontière cantonale entre Appenzell Rhodes-Extérieures et Saint-Gall va être modifiée sur quelques mètres entre les communes de Lutzenberg (AR) et Thal (SG). Ce changement est devenu nécessaire après l'élargissement d'une route. Il a été accepté officiellement par le gouvernement appenzellois. Celui de Saint-Gall ainsi que les deux communes concernées doivent encore se prononcer.



ARGOVIE

■ Les citoyens ont rejeté à 51,84 % une initiative populaire du Parti pirate argovien qui souhaitait abolir l'interdiction de danser lors des principaux jours fériés.

■ Le groupe alimentaire argovien Hero, spécialisé notamment dans les confitures, a enregistré l'an dernier une baisse de 36 % de son bénéfice net par rapport à 2014. Son chiffre d'affaires, soit 1,26 milliard de francs, a quant à lui diminué de 6 % en un an.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Jusqu'au 1^{er} juin, les passagers « First » et « Business » empruntant les longs courriers de la compagnie Swiss au départ de la Suisse pourront déguster des spécialités culinaires de Bâle-Campagne. Ces menus ont été conçus par le restaurant *Schlüssel d'Oberwil*. Ces bons petits plats seront également accompagnés de vins bâlois.

■ Des citoyens opposés à l'enseignement de l'anglais à l'école primaire ont

déposé une initiative signée par 2 141 personnes. Le comité d'initiative considère que les élèves ont trop à faire avec deux langues étrangères : actuellement, les écoliers du canton apprennent le français dès la 3^e année primaire et l'anglais dès la 5^e année.



BÂLE-VILLE

■ Les citoyens ont accepté une modification de la Constitution qui donne plus de compétences au parlement face au gouvernement. Ils ont également dit oui à une initiative de la gauche visant à mettre un frein à la spéulation : le canton de Bâle-Ville sera limité dans ses possibilités de vendre des terrains lui appartenant.

■ Les 29 musées du canton de Bâle-Ville ont accueilli au total 1,4 million de visiteurs l'an dernier. La fréquentation est en hausse de 11,3 % par rapport à 2014. À elle seule, l'exposition Paul Gauguin de la Fondation Beyeler a attiré 370 000 amateurs.



BERNE

■ La date est désormais fixée : les habitants de Moutier se prononceront le 18 juin 2017 sur le rattachement de leur ville au canton du Jura. Si le oui l'emporte, un scrutin similaire sera organisé dans les trois mois suivants dans les communes voisines de Belpbrion, Créminal, Grandval et Sorvilier.

■ Les citoyens du canton ont largement accepté (72,2 % de oui) un crédit de 141,6 millions de francs pour la construction d'un bâtiment destiné à accueillir les laboratoires de l'Institut de médecine légale et le Département de recherche clinique de l'université de Berne.

■ Les comptes cantonaux 2015 ont bouclé avec un excédent de 170 millions de francs, soit 46 millions de francs de plus que ce qui était budgété. Le canton a pu ainsi réduire sa dette de 100 millions de francs. De meilleures rentrées fiscales ainsi qu'une politique de compression des dépenses expliquent ces bons résultats.



FRIBOURG

■ La répartition des sièges de l'exécutif de la ville de Fribourg est inchangée après les élections communales : le PS compte deux sièges, le PCS, le PLR et le PDC un chacun. Les deux élus qui se représentent, Thierry Steiert (PS) et Antoinette de Weck (PLR) ont retrouvé leur siège. À Bulle, le PS et le PLR conservent leurs trois sièges respectifs à l'exécutif communal. Le PDC, en revanche, n'en garde qu'un : les deux autres qu'il possédait ont été ravis par l'UDC Jérôme Tornare et l'indépendant Patrice Morand.

■ La Jeunesse socialiste fribourgeoise a lancé une initiative cantonale pour demander la transparence du financement des partis politiques, des campagnes de votations ou d'élections.

■ Les conseillers d'État PDC fribourgeois sortants Jean-Pierre Siggen et Georges Godel connaissent leur colistier en vue du renouvellement du gouvernement cantonal cet automne. Il s'agit du germanophone Olivier Curty, vice-chancelier d'État depuis 8 ans. Le Conseil d'État compte actuellement 3 PDC, 2 PS, 1 PLR et 1 Vert, mais la droite vise un cinquième fauteuil.



Château et petite cité de Werdenberg (XIII^e s.) dans le Rheintal saint-gallois.

© Swissimage.ch/Christof Sandenberger



GENÈVE

■ Jean-Marc Guinchard (PDC) a été élu président du Grand Conseil genevois. Il succède au PLR Antoine Barde. Christina Meissner (UDC) et François Lefort (Verts) ont été désignés respectivement premier et second vice-présidents.

■ Le canton et la ville de Genève ont déposé plainte pénale contre X : ils accusent la centrale nucléaire de Bugey (F) de mettre en danger délibérément la vie d'autrui et de polluer les eaux. La centrale, l'une des plus anciennes de France, est située à 70 km à vol d'oiseau de Genève.

■ Proposé par la Fondation Gandur et l'architecte français Jean Nouvel, le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (MAH) de Genève a été refusé par les citoyens, avec 54,34 % des voix. Un nouveau projet devrait bientôt être présenté.

■ À 68,51 %, les citoyens ont accepté un crédit de 20,87 millions de francs pour construire une nouvelle caserne à Meyrin-Mategnin. L'armée pourra ainsi quitter le site actuel des Vernets où le canton entend construire 1 500 logements.



GLARIS

■ Environ 5 000 mètres cubes de rochers et de pierres se sont détachés d'une falaise à l'ouest de Glaris. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. La zone près de l'éboulement a été bouclée par les autorités.



GRISONS

■ La voiture de deux chauffards grison a percuté un cerf en pleine nuit. Au lieu d'annoncer l'accident, les deux hommes âgés de 30 et 32 ans ont préféré traîner la carcasse de l'animal afin de la cacher derrière une grange. Malheureusement pour eux, un voisin l'a découverte et a appelé le garde-chasse. La police n'a pas eu de mal à retrouver la voiture complètement démolie des deux hommes qui ont été dénoncés à la justice.

■ Silvaplana renonce finalement à taxer les « lits froids », ces résidences secondaires occupées par leur propriétaire sans location régulière. La commune grisonne compte 1 800 logements de ce type.



JURA

■ Suivant l'avis du gouvernement, le parlement jurassien, par 44 voix contre 10, a rejeté une motion de l'UDC qui réclamait que le nombre de députés passe de 60 à 40. Avant toute modification de la Constitution cantonale, le parlement préfère attendre que Moutier (BE) se prononce sur son rattachement au Jura (cf. Berne).

■ Après négociation, la Chambre d'agriculture jurassienne a finalement levé son opposition au projet d'implantation par le groupe Richemont d'une usine Cartier dans la commune de Haute-Sorne (voir notre dernier numéro). La nouvelle usine doit permettre la création de 200 emplois.

■ Le projet gouvernemental d'autonomisation de l'Office des véhicules a été rejeté à 64,8 % par les citoyens. Ceux-ci ont été sensibles aux arguments de la Gauche qui dénonçait une première étape vers la privatisation de ce service de l'État.



DANS LES CANTONS



LUCERNE

■ À 64 %, les citoyens lucernois ont rejeté une initiative de l'UDC qui prévoyait de déplacer au moins une fois par an les requérants d'asile pour les empêcher de « prendre racine ».



NEUCHÂTEL

■ Les citoyens du canton ont plébiscité à 84,17 % la stratégie Mobilité 2030, dont le projet phare consiste en une liaison ferroviaire Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds permettant une cadence au quart d'heure et une durée de trajet réduite de moitié. Les travaux devraient commencer en 2020 pour une mise en service en 2030.

■ Les citoyens de Cornaux, Cressier, La Tène, Lignières, Saint-Blaise et Enges se prononceront le 5 juin sur la fusion de leurs communes pour former celle d'Entre-deux-Lacs, qui compterait 13 000 habitants. En novembre dernier, un projet de fusion de sept communes avait été enterré par les citoyens du Landeron.



NIDWALD

■ Le futur complexe hôtelier du Bürgenstock, au-dessus du lac des Quatre-Cantons, servira de vitrine publicitaire à Swatch Group. Le numéro un mondial de l'horlogerie et les promoteurs du site ont signé un accord : Swatch ouvrira cinq boutiques d'une surface totale de 670 m² qui présenteront ses 18 marques horlogères. L'ouverture est prévue au milieu de l'année prochaine.

■ Un second tour sera nécessaire pour désigner le successeur de Hans Wicki (PLR) au gouvernement nidwaldien. Aucun des quatre candidats en lice n'a obtenu la majorité absolue lors du premier tour. Josef Niederberger (PDC) est favori pour la succession.



OBWALD

■ Confronté à un déficit de 7 millions de francs attendu cette année, le canton annonce un plan d'économies et une hausse des impôts.

■ Deux vaches sont mortes à Kerns, après être tombées dans une fosse à purin dont la grille de protection avait été déplacée. La police a lancé une enquête pour retrouver la personne qui a enlevé cette grille.



SWIZZ

■ Le gouvernement a transmis au parlement un projet de réforme afin d'introduire un taux unique d'imposition pour les personnes physiques. Cette réforme, si elle aboutit, devrait permettre d'augmenter les recettes cantonales de 170 millions de francs.

■ Les Schwyzois ont accepté à 63 % de faire porter de 1,9 à 3,6 millions de francs la contribution cantonale à la Haute-École technique de Rapperswil (SG).



SAINT-GALL

■ Les cinq ministres sortants qui se représentaient ont été réélus lors de l'élection du gouvernement cantonal. Le PDC Bruno Damann fait, lui, son entrée dans l'exécutif cantonal. Le dernier siège sera attribué lors d'un second tour entre le PLR Marc Mächler, l'UDC Esther Friedli (compagne du président de l'UDC Suisse, Toni Brunner, et membre tout récent du parti) et le sans-parti Andreas Graf.

■ Hügli, le fabricant saint-gallois de bouillons, sauces et soupes, a enregistré l'an dernier un chiffre d'affaires de 378,3 millions de francs (en hausse de 0,4 % par rapport à 2014) et dégagé un résultat net de 23,3 millions de francs (en baisse de 0,3 % en un an). Cette année, Hügli prévoit une croissance modérée de son chiffre d'affaires.



SOLEURE

■ Les autorités soleuroises pourront renforcer la protection contre les inondations le long de la rivière Emme entre Biberist et son embouchure dans l'Aar : les citoyens ont largement approuvé à 83 % ce projet dont le coût est estimé à 18,8 millions de francs.

■ En service depuis 1999, le centre de tri postal d'Härkingen a fêté le passage de son milliardième paquet. Grâce au commerce en ligne, l'envoi de colis est en plein essor : l'an dernier, la Poste a acheminé plus de 115 millions de paquets, ce qui représente un record. Avec ses 24 600 m², ses 370 employés permanents et 50 temporaires, Härkingen est le plus grand des trois centres de tri que possède le géant jaune en Suisse.



SCHAFFHOUSE

■ Les structures communales schaffhousoises resteront inchangées. Les citoyens ont en effet refusé à 81,6 % non seulement le principe d'une suppression de l'échelon communal, mais également à 54,5 % celui d'un processus de fusion des communes. Le canton compte 26 communes.

■ Un vélosmoteur en feu a provoqué un incendie de forêt à Bargen (SH). Environ 2 000 m² de forêt ont été la proie des flammes. Il n'y a pas eu de blessés, a indiqué la police cantonale schaffhousoise.



TESSIN

■ À près de 60 %, les citoyens tessinois ont accepté d'allonger les horaires d'ouverture des commerces. Ceux-ci pourront ainsi être ouverts de 6 h à 19 h en semaine (18 h 30 auparavant) et jusqu'à 18 h 30 le samedi au lieu de 17 h.

■ Le président du Conseil d'État tessinois, Norman Gobbi (Lega), a adressé plusieurs lettres au Conseil fédéral pour demander la fermeture provisoire de la frontière en cas de nécessité. Avec le



THURGOVIE

■ La répartition des sièges au sein du gouvernement thurgovien reste inchangée : 2 UDC, 1 PDC, 1 PLR et 1 PS. Les quatre ministres sortants qui se représentaient ont été réélus. De son côté, le PLR Walter Schönholzer remplace son collègue de parti Kaspar Schäpfer, démissionnaire.

■ Première force politique au Grand Conseil, l'UDC remporte deux sièges supplémentaires et en possède désormais 44. Le PLR et le PDC, avec 20 sièges sont ex-aequo alors que le PS, avec désormais 17 représentants, perd deux sièges. Les Verts (9 sièges), le PVL (7), l'UDF et le PEV (5), le PBD (3) complètent notamment l'assemblée cantonale.



URI

■ Les citoyens ont suivi les recommandations de leur gouvernement et accepté à près de 88 % un crédit de 8,4 millions de francs pour l'agrandissement du centre cantonal de formation professionnelle et continue.

■ Les ministres sortants Beat Jörg, Urban Camenzind, Heidi Z'Graggen (PDC) et Barbara Bär (PLR) ont été réélus à l'exécutif cantonal. Le PLR Roger Nager y fait son entrée. Lors d'un second tour, le PLR et le PS ont remporté les deux derniers sièges. Le PS conserve ainsi le seul siège qu'il détient dans un gouvernement en Suisse centrale...



VALAIS

■ Après deux ans de tests sur plusieurs sites en Suisse, un radar détectant les avalanches a été installé de manière fixe au-

dessus de la route reliant Taesch à Zermatt. C'est une première mondiale. Conçu par la société zurichoise Geopraevent SA, le radar détecte tout mouvement sur la pente de la montagne opposée. En cas d'alerte, les barrières installées sur la route en contrebas sont instantanément fermées.

■ Le canton du Valais demande à l'entreprise de chimie Lonza d'accélérer l'assainissement de l'ancienne décharge de Gamsenried, dans le Haut-Valais. Selon des estimations, les résidus chimiques (1,5 million de mètres cubes déposés entre 1923 et 1978) contiendraient 63 tonnes de mercure ainsi que d'autres polluants organiques.

■ Afin de lutter contre le dumping salarial et la concurrence déloyale dans le canton, l'Association valaisanne des entrepreneurs, les syndicats et le Bureau des métiers souhaitent créer l'Association de renforcement des contrôles des chantiers. Sept inspecteurs de chantiers, dont un à plein temps, devraient être recrutés. Ils prêteraient main forte aux contrôleurs de l'Inspection cantonale valaisanne du travail, dont la présence sur le terrain est jugée insuffisante.

■ Jean-Michel Cina, élu au Conseil d'Etat depuis 2005, ne briguera pas de nouveau mandat au printemps prochain. À 53 ans, l'élu PDC souhaite relever un nouveau défi ailleurs que dans le domaine politique.



VAUD

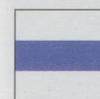
■ La gauche triomphe à Lausanne. Ses six candidats ont tous été élus au gouvernement : Florence Germont, Grégoire Junod, Oscar Tosato (PS) et Jean-Yves Pidoux (Verts) ont été réélus alors que David Payot (POP) et Natacha Litzistorf (Verts) font leur apparition dans l'exécutif municipal. À l'issue d'un second tour, le PLR Pierre-Antoine Hildbrand a décroché le septième et dernier siège.

■ À Yverdon-les-Bains, c'est la droite qui est sortie vainqueur du premier tour : les quatre représentants PLR au gouvernement ont été réélus. Pascal Gafner (UDC), Carmen Tanner (Verts) et le sortant Jean-Claude Ruchet (PS) ont été distancés.

■ Le projet de tram reliant la gare de Renens au Flon, en plein centre de

Lausanne, a reçu l'aval de l'Office fédéral des transports (OFT).

■ À 87,12 %, les citoyens vaudois ont accepté la réforme de l'imposition des entreprises RIE III. Dès 2019, toutes les entreprises du canton seront imposées sur les bénéfices à un taux unique de 13,79 %, alors qu'aujourd'hui les multinationales et les PME sont respectivement soumises à des taux de 10 % et de 21,65 %. Les pertes fiscales pour le canton sont estimées à 280 millions de francs par an.



ZUG

■ Par 44 voix contre 27, les députés zougais ont refusé la proposition du gouvernement de dispenser de cours d'allemand les riches étrangers souhaitant s'installer dans le canton.

■ Les habitants du canton de Zug disposent du pouvoir d'achat le plus important de Suisse : il se monte à 64 900 euros par habitant, alors que la moyenne nationale se situe à 42 300 euros. Les Jurassiens, les plus mal lotis de Suisse, n'ont que 34 095 euros par habitant...



ZURICH

■ Les enseignants zurichois ont déposé une initiative qui a recueilli plus de 9 200 signatures. Ils exigent qu'une seule langue étrangère soit enseignée à l'école primaire. Ils ne précisent pas quelle langue étrangère, anglais ou français, doit être privilégiée. Une seconde langue étrangère serait enseignée dès le secondaire.

■ À 63,26 %, les citoyens du canton ont refusé l'initiative du syndicat Unia qui souhaitait donner au gouvernement le pouvoir de bloquer des chantiers en cas de soupçon de dumping salarial.

■ Les comptes 2015 de la ville de Zurich affichent un excédent de recettes de 10 millions de francs, alors que le budget prévoyait 130 millions de francs de déficit. Le canton, lui, présente des comptes bénéficiaires de 18 millions de francs.